

LE FINANCEMENT DU RÉGIME DES SALARIÉS AGRICOLES (2025)

Le financement du régime des salariés agricoles (SA) repose sur les différentes recettes perçues et permet la prise en charge des dépenses, notamment les prestations liées à la maladie, aux accidents du travail, à la retraite, à la solidarité aux personnes âgées et à la famille.

Ce sont



DÉPENSES

17,7 Mds €

(+ 6,5 % sur 1 an)

- 15,7 Mds € Prestations légales (+ 7,6 %)
- 0,8 Md € Dotations aux provisions
- 0,7 Md € Gestion
- 0,3 Md € Charges techniques
- 0,2 Md € Prestations extra-légales

3,7 millions
de ressortissants
au régime des SA
(- 1,5 % sur 1 an)

Indicateurs clés
sur
1 an

RECETTES

17,7 Mds €

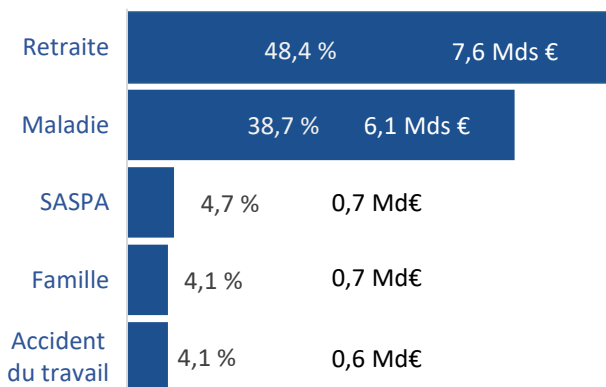
(+ 6,3 % sur 1 an)



- 6,9 Mds € Cotisations employeurs (+ 3,8 %)
- 3,9 Mds € Contributions du Régime général (+ 23,0 %)
- 2,6 Mds € Compensation démographique (- 2,2 %)
- 1,2 Md € Contribution sociale généralisée (+ 11,4 %)
- 1,0 Md € Prise en charge de prestations
- 0,5 Md € Cotisations prises en charge par l'Etat
- 0,2 Md € Prise en charge de cotisations
- 1,4 Md € Autres

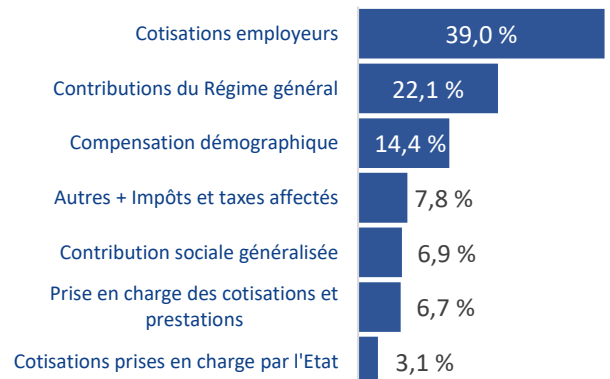
La retraite représente près de la moitié des dépenses de prestations

Répartition des prestations légales par branche



Le financement professionnel* représente la moitié des recettes

Répartition des recettes par poste de dépense



* Le financement professionnel est composé des cotisations employeurs et de la contribution sociale généralisée.

Situation financière du régime

Le besoin en financement du régime des salariés agricoles augmente de 23,0 %

Poste	Montant (M€)
Famille	+ 40,8 M€
Retraite	+ 630,6 M€
Maladie	+ 3 235,2 M€

Le déficit des branches équilibrées augmente

Année	Montant (M€)
2024	+ 3 174,9 M€
2025	+ 3 906,6 M€